

REUNION du 28 mars 2011

Présidence : Madame Evelyne GIRARDIN

Présents : Messieurs SENEZE et DEROUET, adjoints, Mme BAUDET, adjointe. Mmes LE NENAON. Messieurs JONQUET, LENAIN, PELTIER, et POTTIER.

Absent non excusé : Yannick MENARD

Absents excusés : Marie-Dominique JAILLET et Pascal DESHAYES

Ouverture de la séance à 18h30

Secrétaire de séance : Claudine BAUDET

Ordre du jour :

- approbation du compte-rendu du 21 février 2011
- compte administratif 2010 budget principal
- budget primitif 2011 budget principal
- compte administratif 2010 budget eau
- budget primitif 2011 budget eau
- informations du Maire
- questions diverses

Le compte rendu de la séance du 21 février 2011 est adopté à l'unanimité.

COMPTE ADMINISTRATIF 2010

Ce compte laisse apparaître au 31 décembre 2010 :

- un excédent de fonctionnement de 73.463,33€ avec un montant de dépenses de 410.384,15€ et un montant de recettes de 483.847,48€. Cet excédent, propre à l'exercice 2010, vient s'ajouter à l'excédent antérieur de 6.840,72€ ce qui donne un excédent cumulé de 80.304,05€
- un excédent d'investissement de 109.403,35€ avec un montant de dépenses de 136.622,34€ et un montant de recettes de 246.025,69€. Cet excédent, propre à l'exercice 2010, vient diminuer le déficit antérieur qui était de 94.982,23€ ce qui donne un excédent cumulé de 14.421,12€.
- il faut aussi tenir compte des restes à réaliser au 31 décembre 2010 (recettes et dépenses) qui nécessitent un besoin de financement de 9.656€
- compte approuvé à l'unanimité.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'affectation de résultats ci-dessus présentée à savoir 14.421,12€ en section d'investissement et 80304,05€ en section de fonctionnement.

BUDGET PRIMITIF 2011

Madame le Maire donne le détail de chaque ligne, en recettes et en dépenses ; ce budget s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de :

- 523.539, 5€ pour la section de fonctionnement
- 134.987,00€ pour la section investissement

Ce budget permet de dégager la somme de 85281,50€ pour alimenter la section d'investissement.

Les principales dépenses d'investissement inscrites à ce budget, concernent :

- remboursement capital emprunt	18.420€
- photocopieur	2.114€
- poste à souder	700€
- effacement des réseaux	72.000€
- aire de jeux	8.800€ (+reste à réaliser de 10.000€)
- honoraires Etude HERNAT (pour traverse)	5.500€
- brancard tracteur	2.990€ (avec reprise benne de 1.06€)
- lame tracteur	910€
- travaux bâtiments	3.200€
- imprévus	8.153€

Budget approuvé à l'unanimité

TAXES DIRECTES LOCALES

Sur proposition de Madame le Maire, afin de maintenir une augmentation raisonnable de la pression fiscale, et après délibération, le conseil municipal décide d'appliquer une augmentation de 2% sur les taxes habitation et foncier bâti et 1,5% sur le foncier non bâti.

COMPTE ADMINISTRATIF EAU 2010 ET BUDGET PRIMITIF EAU 2011

Ce compte laisse apparaître au 31 décembre 2010 :

- un excédent de fonctionnement de 8.283,46€ avec un montant de dépenses de 594€ et un montant de recettes de 8.877,46€. A cet excédent propre à l'exercice 2010, il faut ajouter l'excédent antérieur de 92.408,47€ soit un excédent cumulé au 31 décembre 2010 de 100.691,93€.
- un excédent d'investissement de 5.996,90€ avec un montant de dépenses de 38.607,85€ et un montant de recettes de 44.604,75€. A cet excédent propre à l'exercice 2010, il faut ajouter l'excédent antérieur de 4.273,84€ soit un excédent cumulé au 31 décembre 2010 de 10.270,74€

Compte administratif adopté à l'unanimité.

Madame le Maire présente le budget primitif 2011 en donnant le détail de chaque ligne, en dépenses et en recettes ; ce budget 2011 s'équilibre à la somme de :

- 109.745,93€ pour la section de fonctionnement
- 55.847€ pour la section d'investissement, la principale dépense concernant les travaux pour mise en conformité du périmètre de protection du captage.

Budget primitif approuvé à l'unanimité.

INFORMATIONS du MAIRE

- un rail de sécurité en bois sera mis en place par le Conseil Général, route de Fervaques, au bord de la propriété VERDIER/LEGELEUX.
- problème d'élagage, route de Fervaques, ce qui rend la sortie de la propriété BLANCHAIS dangereuse.
- une réunion pour le passage du Tour de France avec les services du Conseil Général aura lieu en mairie le jeudi 21 avril.
- toujours les mêmes soucis de la municipalité pour les chiens errants.

- Le conciliateur de justice rencontrera en mairie les familles CHANTEAU et MORDANT, en présence de Madame le Maire, pour trouver un accord amiable au niveau du stationnement des véhicules.
- la permanence CCAS du mercredi matin assurée par Mme BAUDET est annulée.
- Demande d'ouverture d'un club de foot transmise par l'ACSEL.
- demande d'ouverture d'un dancing

AGENDA

- 16 mai réunion du conseil municipal
- 10 mai réunion commission école

La séance est levée à 21h30.